



Crédit image : Mark Dion, *Fisheries* (2016) © Simon Vogel

APPEL À PROJETS PRIX COAL 2022 - OCÉANS

OUVERT JUSQU'AU 1ER MARS 2022

Paysage sans caractère stable ni bornes, en perpétuel mouvement, lieu où tout change sans que rien ne change vraiment, à la fois tout à fait concret et presque abstrait, l'océan semble déborder de sa définition géographique pour désigner une expérience sensible, profondément intime et pourtant largement partagée. Une expérience qui convoque ce que Romain Rolland a nommé « sentiment océanique », cette émotion qui annihile la temporalité et l'espace, et qui nous immerge dans un grand tout.

Ce sentiment de n'être qu'une vague dans un océan sans limites est plus que jamais exacerbé par le contexte écologique, dont les enjeux échappent encore souvent à notre perception et dépassent nos échelles humaines d'espace et de temps. Parmi ces phénomènes imperceptibles pourtant bien en cours, **la transformation des océans face aux changements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité** constitue un véritable défi tant pour le passage à l'action que pour la prise de conscience de processus parfois insaisissables. Réchauffement des océans, montée du

niveau des eaux, acidification et désoxygénation des mers, surexploitation des ressources halieutiques, pollution plastique, dégradation des habitats marins, prolifération des espèces invasives... L'océan succombe sous les multiples menaces.

Or, l'océan est à la base des phénomènes mondiaux qui rendent notre planète habitable. Il régule le cycle de l'eau, les mouvements météorologiques, et stabilise le climat en absorbant plus de la moitié des émissions de CO₂ de l'humanité. Il constitue le plus grand écosystème de la planète, si vaste qu'il couvre les trois quarts de la surface de la Terre, si profond qu'il contient 97 % de l'eau disponible et 99 % des espaces de vie sur terre en volume, abritant une faune et une flore uniques, à l'endroit même où la vie a émergé.

Berceau de la vie organique, il est aussi celui de la vie économique et marchande, abritant la majorité des humains sur ses zones côtières et faisant vivre trois milliards d'entre eux, qui dépendent directement de la biodiversité marine pour subvenir à leurs besoins.

Le partage de ses ressources et de ses espaces a fait de l'océan un enjeu diplomatique et géopolitique de taille, qui relie les humains autant qu'il les oppose : entre coopération internationale et batailles navales, à la fois réservoir de solutions d'avenir (énergie, matériaux...) et lieu d'exploitation sans bornes (extractions, essais nucléaires...), pierre angulaire du libre-échange, sillonné de toutes parts et pourtant encore si méconnu puisque nous avons exploré moins de 5 % de son étendue.

C'est précisément son mystère qui fascine, patrimoine culturel autant que naturel et terreau pour l'imagination, en-deçà et par-delà la surface et l'horizon, là où commence le monde et où finit la terre, où s'enracinent nos mythologies, des mondes flottants aux cités englouties, là où s'engage le voyage et où aboutit l'exil, au cœur des mondes insulaires et auprès des créatures marines fantasmées, là où se dessine le monde d'hier et celui de demain, qu'il soit d'avant le déluge ou après l'apocalypse.

L'océan est notre horizon géographique, onirique et politique. Alors que les Nations Unies ont proclamé la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable 2021-2030, **le Prix COAL 2022 invite les artistes du monde entier** à explorer ces univers engloutis pour les rendre sensibles au plus grand nombre ; à révéler ce qui se joue dans le ventre de l'océan, depuis ses abysses à vingt mille lieues sous les mers jusqu'à sa surface pour donner à voir et à sentir ce qui encore s'ignore ; et à imaginer de nouvelles actions concrètes pour raviver la résilience avec les mondes de l'eau.

Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, d'organisation, et de production. Ensemble, ils contribuent à rendre visibles les changements, à construire un nouveau récit collectif, un nouvel imaginaire, patrimoine commun en développement, cadre positif, optimiste et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et l'inspiration de mettre en œuvre les changements vers un monde plus durable et plus juste.

*En parallèle, un appel à projets est ouvert pour le **Prix étudiant COAL - Culture & Diversité** à l'attention des étudiants des Écoles du champ artistique et culturel.*

> Voir l'appel à projets du Prix étudiant COAL - Culture & Diversité

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets : 1er décembre 2021
Clôture de l'appel à projets : 1^{er} mars 2022
Cérémonie de remise du Prix : 8 juin 2021

FONCTIONNEMENT

Dix projets sont nommés par un comité de sélection composé de professionnels parmi l'ensemble des candidatures reçues dans le cadre d'un appel à projets international. L'un d'entre eux se voit décerner le Prix COAL par un jury composé de représentants des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie. En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.

JURY 2022

Bruno David, Président du Muséum national d'Histoire naturelle
Catherine Dobler, Fondatrice de la Fondation L'Accolade;
Marc Feldman, Administrateur Général de l'Orchestre National de Bretagne
Christine Germain-Donnat, Directrice du Musée de la Chasse et de la Nature
Hélène Guenin, Directrice du MAMAC, Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de Nice
Elsa Guillaume, Artiste, lauréate du Prix COAL Océan 2015
Olivier Lerude, Haut fonctionnaire au Développement durable du ministère de la Culture
Léo Marin, Directeur de la Galerie Eric Mouchet et Curateur de The Possible Island
Anne-Marie Melster, Co-fondatrice et Directrice générale de ARTPORT_making waves
Charlotte Meunier, Présidente des Réserves naturelles de France
Romain Troublé, Directeur général de la Fondation Tara Océan

COMITÉ DE SÉLECTION

Raphaël Abrille, Secrétaire général du Musée de la Chasse et de la Nature ; **Mark Dion**, Artiste ; **Loïc Fel**, Co-fondateur de COAL, docteur en philosophie spécialiste en écologie et esthétique ; **Lauranne Germond**, Co-fondatrice de COAL et commissaire d'exposition ; **Boris Masseron**, Surfrider Foundation ; **Clément Willemin**, Co-fondateur de COAL et de l'agence de paysage Wald ; **Christopher Yggdre**, Directeur artistique de la Fondation L'Accolade ; Un représentant du **ministère de la Culture**.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Sont pris en compte la valeur artistique, la pertinence au regard des enjeux, l'originalité (approches, thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficacité, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature. Le Prix COAL apporte son soutien à des

projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

PARTENAIRES 2022

Le Prix COAL bénéficie du soutien de l'Union Européenne via le programme de coopération européenne ACT - Art Climate Transition, du ministère de la Transition écologique, du ministère de la Culture, du Musée de la Chasse et de la Nature, de la Fondation François Sommer, de la Fondation L'Accolade et de l'Orchestre National de Bretagne.

La Fondation François Sommer, reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers de la mise en oeuvre d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle oeuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

La Fondation L'Accolade a pour but principal de soutenir, promouvoir et favoriser la création artistique. Elle porte une attention toute particulière à des créations, démarches, projets, et actions qui sont portés par des artistes en lien avec les thèmes que sont l'eau, l'environnement, la fragilité du vivant et le féminin. Elle a également pour but de valoriser et promouvoir le Matrimoine, c'est-à-dire le legs des femmes ayant eu une importance historique ou artistique.

L'Orchestre National de Bretagne, basé à Rennes, a l'ambition de sortir des lieux traditionnels de concerts pour explorer de nouveaux territoires musicaux et artistiques. En 2022, l'ONB lance le projet Ponant qui rassemble artistes et scientifiques pour sensibiliser le public à travers les arts, aux problématiques environnementales et commanditer des oeuvres originales en lien avec l'océan et la nature.

DOTATION

Le lauréat du Prix COAL bénéficie d'une dotation de 10 000 euros et d'une résidence (facultative) animée par le musée de la Chasse et de la Nature au Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer.

Le domaine de Belval est situé sur la commune de Belval-Bois-des-Dames, dans les Ardennes françaises. D'une superficie de près de 1000 hectares clos, il est essentiellement forestier et parcouru de prairies et de 40 hectares d'étangs. Véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage, il accueille chaque année des artistes sélectionnés pour l'intérêt de leur contribution au renouvellement de la vision du rapport

de l'homme à son environnement naturel. Témoin de l'attachement de la Fondation à soutenir la création artistique contemporaine, la résidence au domaine de Belval contribue à la diffusion des oeuvres des artistes auprès d'un large public.

Elle met également au service de la création un réseau de compétences complémentaires portées par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du domaine de Belval. Nous vous invitons à en consulter la charte sur le site de COAL. > [Voir la charte de résidence](#)

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM_Prénom_2022_Titre-du-projet (le dossier ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- la fiche de candidature, à télécharger [ICI](#)
- un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels HD illustrant le projet
- un Curriculum Vitae et un dossier artistique

Toutes les propositions devront être déposées le 1^{er} mars 2022 à 23h59 au plus tard, sur le serveur de COAL :

upload.projetcoal.org

En participant à cet appel, les auteurs des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays, en cas de nomination. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL et pourront être consultés par les partenaires de l'association. Ils demeurent la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

COAL

À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et plus d'une cinquantaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL, association créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

CONTACT

Pour toutes questions, merci de nous écrire à contact@projetcoal.fr